



Liminaire FO Finances au CHSCT du 11 mars 2021

Madame la Présidente,

Depuis maintenant près d'un an, notre pays traverse une crise sans précédent. Elle bouleverse nos vies professionnelles et personnelles. Elle a modifié nos comportements au quotidien puisque, pour le bien-être de tous, nous portons des masques, utilisons du gel hydroalcoolique et respectons les règles de distanciation sociale.

Dans notre ministère, cette crise semble constituer un effet d'aubaine pour accélérer les contre-réformes destinées à détruire le réseau de proximité de la DGFIP. En effet, alors que nous nous inquiétons pour notre avenir, les projets de Nouveau Réseau de Proximité et de démétropolisation sont menés tambour battant.

FO Finances conteste non seulement le fond mais aussi la mise en œuvre de ces projets. En effet, nous ne pouvons accepter aussi bien la mise en place de services de gestion comptables virtuels, qu'une démétropolisation qui conduit à une diminution du nombre de nos services sur l'ensemble du territoire.

Sur ce point, nous tenons à vous préciser que la délégation FO s'opposera à toute utilisation du budget CHSCT pour financer ces contre-réformes !

Par ailleurs, la vie de nos collègues est rendue particulièrement difficile par le contexte sanitaire. Leur moral et leur santé sont affectés. C'est pourquoi FO Finances exige le retrait de tous ces projets de casse de notre réseau. En quoi, par exemple, et plus encore dans ce contexte, la fermeture de nos trésoreries est-elle si urgente ? D'autant plus que cette crise vient de démontrer le caractère indispensable d'un réseau de proximité dense pour les usagers. FO revendique le maintien de ce réseau de la DGFIP qui est la marque d'un vrai service public républicain.

De surcroît, la crise sanitaire sert de prétexte à la généralisation du télétravail, dans nos services !
Télétravail qui s'apparente plus à du travail à domicile...

Dans ce contexte de pandémie anxiogène, il y a un réel ressenti chez les agents d'être poussé au télétravail au-delà de ce qu'ils souhaiteraient.

Ainsi, dans le département de Vaucluse, il est mis une grande énergie pour déployer le télétravail/travail à domicile. Des ordinateurs vétustes sont remplacés par des portables, plus de 50% des collègues sont placés en télétravail. Dans le même temps, les opérations de suppressions de trésoreries et de transfert vers des SGC qui n'existent que sur le papier ne paraissent pas poser problème.

Notre département semble être un champ d'expérimentation de la généralisation du télétravail.

FO Finances le réaffirme, il est essentiel que le télétravail repose sur le volontariat.

FO revendique la prise en charge des frais divers engagés par les agents télétravailleurs, non seulement l'attribution des micros, imprimantes, sièges ergonomiques, mais également l'accès INTERNET, le chauffage, l'électricité...

Le développement accéléré du télétravail n'a pas rendu possible l'évaluation de l'ensemble des risques psycho-sociaux qu'il fait peser sur les télétravailleurs. FO Finances estime essentiel de garantir leur droit à la déconnexion pour préserver un équilibre entre vie professionnelle et vie privée.

La délégation souligne également que personne ne doit se sentir isolé du fait de sa position de télétravailleur. Nous attirons en particulier votre attention sur les agents fragiles qui n'ont pu rejoindre, pour raisons sanitaires, leurs bureaux depuis de très longs mois!

Limiter le nombre d'agents dans les bureaux, c'est préparer des économies de loyers, de consommables, au détriment des télétravailleurs. FO Finances n'acceptera pas que la crise sanitaire constitue aussi une aubaine pour supprimer des services au prétexte d'une généralisation du télétravail.

En conclusion, FO Finances revendique un télétravail qui concilie droits des agents et maintien d'un service public de proximité de qualité et non un télétravail imposé à la seule fin de supprimer des postes et d'imposer un service low cost aux usagers.